

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LUNDI, LE 9 DÉCEMBRE 2019 À 20 HEURES AU CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-GUY-POIRIER.**

Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

La conseillère Annie Lévesque, de même que les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Dial Lepage et Stéphane-Alexandre Blais.

Est absent : Le conseiller Pier-Olivier Bujold.

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**B-2019-12-09-01 Ouverture de la séance**

**B-2019-12-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que l'ordre du jour soit adopté.

**B-2019-12-09-03 Présentation des prévisions budgétaires 2020**

Le maire, Denis Gauthier, fait la présentation des prévisions budgétaires 2020. Diverses explications sont données suite aux questions posées pendant la présentation.

**B-2019-12-09-04 Adoption du règlement 475-19  
Décrétant les prévisions budgétaires de l'année 2020  
de même que les différents taux de taxes et tarifs s'y  
rattachant**

CONSIDÉRANT l'avis de motion préalablement donné à cet effet et de l'étude de son contenu par le Conseil;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par le Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière mentionne l'objet du règlement;

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires ont été présentées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le Règlement 475-19 soit adopté.

Ce règlement, décrétant les prévisions budgétaires de l'année 2020 de même que les différents taux de taxes et tarifs s'y rattachant, prévoit un équilibre entre les revenus et les dépenses de l'ordre de 1 666 685 \$.

**B-2019-12-09-05 Liste des taxes municipales 2019 dues**

Tel que prévu par la loi, une liste de taxes municipales dues a été préparée par la directrice générale et secrétaire-trésorière;

La liste comprend 43 dossiers totalisant un montant de 32 430,16 \$.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Annie Lévesque et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que, lorsque la MRC de Bonaventure le demandera, les dossiers qui n'auront pas été réglés lui seront transférés aux fins du processus prévu de vente pour taxes municipales impayées.

### **B-2019-12-09-06 Période de questions**

Les commentaires et questionnements soulevés concernent :

- Le montant prévu pour le poste élections
- Le transfert au DEL des lumières de rues.
- La date maximale pour la collecte des matières compostables
- Le ratio de la dette et le pourcentage que représente la dette reliée à l'aqueduc et l'égout.
- Le montant à recevoir pour la péréquation
- Les modalités entourant les redevances éoliennes
- La dette reliée au développement Richard

Une douzaine de personnes étaient présentes.

### **B-2019-12-09-07 Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Richard Bourdages propose la levée de la séance, il est 21 h 40.

---

Denis Gauthier  
Maire

---

Nathalie Arsenault  
Directrice générale